

Jan Radimský, Ignazio Mauro Mirto (ed.), *Linguisticae Investigationes 36:2 (2013), Numéro Spécial: Adverbes et compléments adverbiaux / Adverbs and adverbial complements*, Carnets de lecture n.29, 33, 2016, http://farum.it/lectures/ezine_printarticle.php?id=419

Jan Radimský, Ignazio Mauro Mirto (ed.)

LINGVISTICÆ INVESTIGATIONES 36:2 (2013), NUMÉRO SPÉCIAL: ADVERBES ET COMPLÉMENTS ADVERBIAUX / ADVERBS AND ADVERBIAL COMPLEMENTS

Linguisticae Investigationes 36:2 (2013), Numéro Spécial: Adverbes et compléments adverbiaux / Adverbs and adverbial complements

Cette livraison de LI, coordonnée par Jan Radimský et Ignazio Mauro Mirto, propose un panorama des adverbes et des adverbiaux appréhendés dans une multitude de langues : le mokša ancien (A. Fournet, p.184-200), l'italien (D. Guglielmo, p. 229-243, et I. Mirto, p. 298-310), le polonais (A. K. Kaliska, p. 244-260).

Nous rendons ici compte des articles consacrés plus spécifiquement au français.

Piet Mertens (A classification of French adverbs based on distributional, syntactic and prosodic criteria, p. 201-228) propose une classification des adverbes et adverbiaux en onze classes (adv. de temps, lieu, manière, quantité, négation, degré ; adv. disjoints, conjoints, énumératifs, de qualité et pseudo-adverbes, tels que *haut, bas, creux, faux* dans *monter/grimper haut, tomber bas, sonner creux, chanter faux*). Son classement procède de l'application de critères distributionnels, syntaxiques et prosodiques présentés dans la première partie de son travail (1. position dans le noyau verbal, entre auxiliaire et p. passé ; 2. position avant un adverbe de négation dans le noyau verbal ; 3. position après un adv. de négation dans le noyau verbal ; 4. position frontale dans un énoncé déclaratif ; 5. position frontale dans un énoncé déclaratif négatif ; 6. position finale dans un énoncé déclaratif sans contour d'appendice ; 7. même position avec prosodie d'appendice ; 8. position finale dans un énoncé interrogatif ou impératif avec prosodie d'appendice ; 9. focalisation par clivage ; 10. possibilité de détermination par un adverbe de degré ; 11. possibilité de déterminer un adjectif ; 12. ordre relatif des adverbes au sein du noyau verbal). La première partie du travail de P. Mertens est utilisée pour présenter le cadre syntaxique, basé sur la distinction entre valence et rection, ainsi que pour la conception de la prosodie, qu'il utilise comme critère de regroupement et de discrimination. L'auteur prône en effet une interprétation de la prosodie comme partie prenante de la syntaxe de l'énoncé : de ce point de vue, l'un des critères utilisés sera la présence d'une frontière prosodique obligatoire (*OPB : Obligatory Prosodic Boundary*) avant/après l'adverbe, ainsi que la possibilité d'appliquer une intonation d'appendice à celui-ci, lorsqu'il est placé en position finale. Les étiquettes utilisées reprennent les catégories de la tradition, mais pour chacune d'entre elles, l'auteur présente des tests spécifiques permettant de proposer des listes d'adverbes, qu'il réunit dans un tableau récapitulatif.

Laurence Danlos (Connecteurs de discours adverbiaux : Problèmes à l'interface syntaxe-sémantique, p. 261-275) part du constat, bien connu, que les adverbiaux ont pour argument syntaxique leur phrase-hôte, tandis qu'ils ont deux arguments sémantiques (les deux phrases qu'ils connectent, propriétés qu'ils partagent avec tout connecteur). Or, l'auteur s'interroge sur la possibilité que l'argument sémantique corresponde au seul syntagme verbal hôte ou bien à la proposition enchâssée dans l'argument syntaxique. L'analyse passe en revue des phrases simples d'abord, des phrases complexes ensuite, bâties autour d'un verbe d'attitude propositionnelle, caractérisée par la possibilité de remontée de la négation (*neg-raising*), et fait contraster deux adverbes prototypiques de la situation temporelle (*ensuite*) et du contraste (*par contre*). Les résultats, présentés sous la forme de principes s'appliquant de manière différente à chaque catégorie, montrent une différence substantielle pour les adverbes de contraste, qui se manifeste par la possibilité de déplacement dans la phrase et la sélection de l'argument sémantique, ce qui n'est pas le cas des adverbes de situation temporelle. Dans la conclusion, l'auteur propose des prolongements à la classe des conjonctions et à des verbes factifs.

Dorota Sikora (L'adverbial en X temps, est-il vraiment un test de télicité ?, p. 276-286) accomplit un chemin à rebours, essayant de déterminer les caractéristiques de l'adverbial en X temps afin de vérifier s'il constitue effectivement un test fiable pour discriminer entre prédicats téliques et atéliques. Après avoir remonté le fil du temps pour retrouver chez Vendler (1967) la première utilisation de cet adverbial pour montrer sa compatibilité avec le trait de télicité, l'auteur précise toutefois que le recours à celui-ci en tant que test n'a jamais été argumentée et provient plutôt d'une « généralisation accidentelle ». De même, l'expression « en X temps » ne permet pas de discriminer entre télicité et bornage d'un processus, car celle-ci est compatible avec les deux. Pire, l'analyse des exemple de corpus permet de montrer son caractère endophrastique : « en X temps » n'est pas neutre vis-à-vis de la signification et peut introduire elle-même la télicité qu'elle est censée tester, ce qui invite à une certaine méfiance en ce qui concerne son utilisation comme test de télicité.

Paul Isambert (*Autrement* : Un adverbe en quête d'antécédent, p. 287 – 297) entend combler une lacune, car les études sur *autrement* portent généralement sur son fonctionnement de connecteur, alors que son emploi comme adverbe de manière n'a été traité qu'épisodiquement. Les usages décrits ici sont caractérisés par un fonctionnement anaphorique, car la représentation par rapport à laquelle l'adverbe évoque une manière différente de procéder doit être récupérée dans le contexte gauche ou, parfois, dans des représentations partagées par les locuteurs. Toutefois, « la résolution de l'anaphore n'est pas triviale » (p. 287), car l'antécédent ne se présente presque jamais sous la forme d'un circonstant de manière. Le travail d'analyse consiste donc, à partir d'un corpus de 2000 occurrences, à étudier les éléments qu'*autrement* anaphorise. On commence par des syntagmes nominaux inférieurs à la proposition, où l'on trouve, à côté des circonstanciels de manière, des groupes nominaux ayant d'autres fonctions, ou bien un agent du procès par rapport auquel *autrement* décrit une situation différente, un groupe verbal etc. Au-delà de la proposition, l'anaphore peut souvent porter sur un segment de discours, voire un paragraphe. Parfois, l'antécédent reste implicite et doit être reconstruit : comparaison, à partir d'un présent, d'un état antérieur forcément *autre*, référence à des connaissances partagées ou à des propriétés prototypiques d'objets, que l'occurrence d'*autrement* suffit à évoquer, jusqu'à des figements dans des locutions (*voir les choses autrement, en décider autrement*). L'auteur en conclut que la sémantique d'*autrement* dépend partiellement du contexte, semblablement à d'autres anaphores, mais que « la façon dont autrement s'appuie sur ce contexte, en exploitant telle ou telle construction, relève de l'adverbe à proprement parler » (p. 296).

Christian Molinier (*Ainsi* : Deux emplois complémentaires d'un adverbe type, p. 311 – 327) propose une analyse comparée et approfondie des emplois d'*ainsi* comme adverbe de manière et comme adverbe de phrase, dans sa fonction de connecteur. L'un et l'autre ont à la base le même trait sémantique de 'conformité', ce qui se traduit par des fonctionnements anaphoriques, cataphoriques et déictiques de l'adverbe de manière. L'auteur passe en revue les propriétés syntaxiques de chaque emploi (compatibilité avec la modalité négative, portée de l'interrogation, extraction, comportement de proforme dans la fonction attribut etc.). Il oppose également des fonctionnements exclusifs : lorsqu'*ainsi* est en position initiale, la postposition du sujet nominal est compatible avec les deux emplois, alors que la non-postposition exclut l'interprétation 'adverbe de manière' et n'est compatible qu'avec l'adverbe de phrase. De même, *ainsi* de manière initial n'est pas compatible avec la négation, contrairement à l'adverbe de phrase. La position du sujet lorsque le verbe est suivi de COD ou de COI est également étudiée, ainsi que les cas d'ambiguïté entre les deux valeurs.

Ruggero DRUETTA